



## Communiqué de presse

### Pas de minimum pour les minima dans la Branche AFB

Cela fait des mois que l'intersyndicale revendique des mesures dignes pour le **maintien du pouvoir d'achat** de tous les salariés de la Banque. Après trois années consécutives d'échecs des NAO, **plusieurs niveaux de classification sont sous le SMIC**, et d'autres s'en rapprochent dangereusement...

La demande préalable à toute discussion de l'intersyndicale était claire : **mise en œuvre d'une indexation automatique de +5 % au-dessus du SMIC par le biais d'un avenant à la convention collective, et l'ouverture rapide d'une négociation sur le reste de la classification pour éviter le tassement de la grille en tenant compte du contexte inflationniste.**

Mais le 12 juillet lors de la séance de négociation, la Délégation Patronale ne s'est présentée qu'avec un mandat de 2 %... pour les niveaux inférieurs au SMIC.

Alors que les entreprises de la Branche ont engrangé plus de **20 milliards d'euros** en 2021, elles mégotent sur une mesure de maintien du pouvoir d'achat de **5 %** et qui au final ne coûterait que **144 000 euros** pour l'ensemble de la profession... **Les 306 salariés concernés, et tous les autres apprécieront !**

Voilà aujourd'hui le signe fort qu'envoient les grandes banques françaises de la branche à l'ensemble de la profession.

**Les organisations syndicales attendent une nouvelle proposition à la hauteur de l'enjeu, et espèrent que la prochaine réunion de négociation du 21 juillet les ramènera à la raison.**

Béatrice Lepagnol  
Pour la CFDT

Diana Brajevic  
Pour la CFTC

Anne Blanchet  
Pour la CGT

Mireille Herribery  
Pour FO

Frédéric Guyonnet  
Pour le SNB